

Tableau 6.2 Quelques pistes à l'intention des enseignants et de la direction pour bien réussir une rencontre avec les parents afin d'établir un plan d'intervention

Avant la rencontre	Pendant la rencontre	Après la rencontre
<ul style="list-style-type: none"> • Préparez le contenu de la rencontre, les objectifs, l'ordre du jour, une liste des personnes présentes, établissez la durée. • Communiquez cette information aux parents. • Si d'autres personnes (professionnels ou directeur) assistent à la rencontre, il est essentiel que vous conveniez de leur rôle respectif et que vous avertissiez les parents. • Prévoyez également les stratégies et les moyens qui pourront être utilisés. • Dans certains cas, sachez que la direction ou l'enseignant peuvent rencontrer les parents auparavant pour s'assurer de leur collaboration. • Déterminez le moment opportun de la présence de l'enfant à la rencontre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Précisez à nouveau le but, le contenu et la durée de la rencontre. • Accueillez avec empathie les déclarations des parents. • Vérifiez la version des parents sur la situation de leur enfant à l'école et à la maison. • En parlant du comportement de l'élève, relatez les faits et évitez les formulations telles que : « Une fois sur deux, il ne remet pas ses travaux, il laisse traîner son matériel... »; évitez les jugements du genre : « Il est paresseux, il est menteur. » • Rappelez l'importance du soutien des parents. • Décidez d'un plan d'action simple, comportant un ou deux objectifs. • Convenez avec les parents d'une prochaine rencontre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Signifiez aux parents votre appréciation de leur participation et de leur collaboration. • Entendez-vous avec les parents sur la façon de les informer régulièrement sur l'évolution de la situation. • Convenez d'une date pour analyser les résultats du plan d'action.

Source: Richard TREMBLAY (1993). *La prévention des difficultés de comportement en classe*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires.